

## Oui ou non au projet de traité constitutionnel ?

Je viens de trancher, après beaucoup d'hésitation et de lectures multiples, et je vais voter **Oui** car je trouve celui-ci finalement plus constructif que le Non. Et pourtant, je suis passé par toutes les phases. Il eut été bien tentant de dire non, histoire de voir, de taper dans la fourmilière, de provoquer, de foutre le bordel, tant le désenchantement général est fort, de se faire peur aussi, bref d'imposer un coup d'arrêt à un processus par trop linéaire, désincarné, très éloigné des préoccupations quotidiennes du citoyen de base et, en tout cas, très mal vendu.

Comme tant d'autres, je suis choqué de voir à quel point nous sommes l'objet de manipulations les plus diverses, sournoises et irrationnelles autour du débat lancé. En France plus qu'ailleurs, à l'évidence, ce referendum est pris en otage par les enjeux préélectoraux de 2007 comme ceux d'aujourd'hui (faire payer aux gouvernants actuels, Chirac et Raffarin, leur incurie générale) et il est bien difficile de réfléchir avec discernement et une certaine distance au problème de fond.

Il est insupportable de voir le chantage qui nous est fait, de part et d'autre, et la pression exercée sur nos crânes incrédules. On ne cesse de titiller en nous la culpabilité collective. Le pire est de voir l'esprit partisan qui anime nos « leaders » d'opinion. Comment se forger sereinement sa propre position tant la « pollution » ambiante est grande ?

En réalité, on se moque de nous dans cette histoire, car on a l'impression qu'il n'y a pas d'autre alternative que le Oui.

Mais je suis quand même frappé par le fait que l'on stigmatise l'Europe en l'accusant de tous les maux, y compris ceux, franco-français, qui n'ont rien à voir avec l'Europe.

On mélange tout !

*« La France a rendez-vous avec son histoire ! »* dit Josep BORREL, président du Parlement européen. Doublée par le processus dont elle est elle-même à l'origine, cette France se fait peur et semble avoir peur finalement d'elle-même. Il n'y a que chez nous que *« le débat fait rage »*, ce qui, en soi, serait une bonne nouvelle s'il n'était pas si confus. Les autres Etats nous observent avec amusement d'abord, puis avec inquiétude ensuite. Pourquoi tant de passion soudaine pour un sujet qui n'a jamais intéressé le citoyen, longtemps maintenu dans l'ignorance de cette construction mais qui n'a peut-être jamais trop voulu s'y intéresser lui-même ? C'est parce que le retour à la réalité est brutal ! Enfin, ce citoyen se ressaisit de la matière, réfléchit et se rend compte que la construction européenne prend de l'ampleur et débarque dans son quotidien.

Je suis d'accord pour dire que nos « élites » ont accaparé le terrain du chantier Europe, en ont monopolisé le sujet...et que cette belle idée a été menée depuis l'origine par une poignée d'hommes, plus ou moins éclairés, travaillant loin du peuple assoupi. Mais, il faut peut-être reconnaître aussi que le citoyen ne sait jamais trop senti concerné par cette construction lointaine, lente et progressive, basée sur des domaines au départ peu mobilisateurs (le charbon et l'acier) au-delà de l'appel à la paix fondateur.

Mais il faut peut-être aussi admettre que dans le cas de la France – et le même phénomène se vérifie face à la décentralisation (surtout celle que l'on essaie de nous imposer, vidée de sa substance) – cette construction continue de heurter notre culture nationalo-républicaine et foncièrement conservatrice et centralisatrice. *« Que l'on ne touche pas à ma France, bordel ! »*. « Oui » à L'Europe mais à condition que celle-ci devienne à mon image puisque mon modèle est le meilleur dans tous les domaines...pourrait-on entendre.

Je pense donc, comme certains, que *« l'erreur des thuriféraires de l'Europe est d'avoir constamment présenté l'idée européenne comme le prolongement de la grandeur française »*

*plutôt que comme la construction d'un projet collectif » (Jérôme JAFFRE pour Le Monde du 13/04/05, in « L'entrée en scène de Jacques CHIRAC »).*

Cette logique du compromis signifie, à l'évidence, un peu d'abandon de soi (mais pas autant qu'on le clame) au profit d'un dénominateur commun qui puisse fonctionner et globalement tirer les peuples vers le haut, et non plus uniquement sur le fait économique (critique que l'on pouvait faire des traités précédents).

Et je pense que c'est bien là que se pose le problème : exiger que cette Europe ne s'impose aux Etats, notamment dans le domaine social, qu'à condition qu'elle signifie une « plus value », un pas en avant. Il faut exiger des garanties dans ce sens !

Alors, comme d'autres, je me suis plongé (en diagonale) dans ce texte long et rébarbatif mais rédigé dans une langue finalement assez compréhensible, peu technocratique ce qui m'a quelque peu rassuré. Je me suis surtout efforcé d'avoir une lecture simple, basé sur le sens premier des mots et des phrases sans chercher à y débusquer à tout crin leur côté « subliminal » qui semble déclencher chez certains une hostilité exacerbée - (j'observe au passage, qu'il est plus facile de faire des effets de manches à partir du Non qu'à partir du Oui). On est rapidement bluffé dans cette affaire et le lyrisme de certains, leurs grandes envolées, ont beaucoup d'impact sur la pensée collective. Et puis, il y a cette détestable habitude, en France, d'opposer les modernes aux archaïques. Un monde éternellement dual, en somme, ramené à la sécheresse du referendum : pour ou contre, les bons et les mauvais, le bien et le mal, bref tout ce qui constitue encore et toujours notre culture judéo-chrétienne.

Alors, on y met beaucoup de passion donc, quitte à tout y fourguer au pris d'amalgames invraisemblables, que ce soit sur des questions collatérales ou purement hexagonales (les négociations autour du futur budget de l'Union, l'adhésion de la Turquie, l'envie de sanctionner Raffarin, de rendre la monnaie à Chirac, de se positionner pour les présidentielles de 2007, de s'opposer au projet Fillon, de refuser la décentralisation croupion actuelle, de l'affrontement entre les 20 Régions de gauche et le Gouvernement etc....).

Et j'ai essayé, pour me forger une opinion, de croiser les arguments des uns et des autres sur les quelques questions qui me paraissent essentielles.

Voilà ce que ça donne, de mon point de vue.

#### **- L'affaire est entendue : ce n'est pas une Constitution mais un traité de plus !**

On nous a donc trompé sur la marchandise, en donnant à ce texte un sens qu'il n'a pas. Ce traité unifie tous les précédents en les précisant, permettant désormais à l'Union d'être régie par un seul texte.

L'avis de Robert Badinter sur la question est éclairant : « *Le terme de Constitution adopté par la Convention pour magnifier son oeuvre est impropre. Si c'était une Constitution, au sens où nous l'entendons en France, l'Europe aurait élu une Assemblée constituante chargée d'élaborer et de voter une Constitution. En réalité, nous avons affaire à un traité. C'est-à-dire à un accord entre des États européens, signé par leurs gouvernements, qui va être soumis maintenant à des ratifications dans chaque État. Ce sera le traité constitutionnel, après celui de Maastricht (1992), Amsterdam (1997), Nice (2002). En attendant un nouveau traité, dans quelques années, quand on aura mesuré les insuffisances de celui-ci. Un traité européen, ce n'est pas gravé dans le marbre !* » (Ouest France 30/09/04).

Ceux qui prétendent que ce traité ne serait pas révisable se trompent (les traités antérieurs ont toujours servi à modifier, rectifier leurs prédécesseurs ; ainsi en 20 ans, on a connu 4 traités successifs). La procédure de révision est maintenant simplifiée ce qui n'est pas le cas avec Nice (les gouvernements, le Parlement et la Commission peuvent soumettre des projets de révision).

#### **- Un texte élaboré non démocratiquement pour une Europe non démocratique ?**

Si on est d'accord pour reconnaître à ce texte le fait que c'est un traité de plus, il faut admettre que par rapport aux précédents, il a été préparé dans un esprit nettement plus « démocratique » que les autres, dans la mesure où les « conventionnels » menés par Giscard ont été choisis pour leur représentativité (Etat, Gouvernements, Parlementaires nationaux et européens, Institutions européennes, représentants syndicaux...). Le débat qui les a animé pendant 16 mois est sorti de l'arène qui leur était réservé et a été rendu public au fur et à mesure de son avancée. Je trouve facile de critiquer ça alors qu'il s'agit d'une nouveauté par rapport aux autres traités. L'argument tenait s'il s'était agi d'une Constitution.

Dire que l'Europe communautaire est le fruit d'une « *collection d'aristocraties échappant au contrôle populaire* » (Anne-Marie LE POURHIET, professeur de droit public, in Le Monde du 11/03/05 « qui veut de la post-démocratie ? ») peut sembler être une bonne formule mais m'apparaît pour le moins abusif. Cela revient à estimer que nos élus nationaux, européens mais aussi nos gouvernants ne sont pas démocrates. Ils sont peut être mauvais voire incompetents et véreux mais ils sont sensés nous représenter (c'est nous et personne d'autre qui les avons envoyés là ; à nous d'exiger clarté et efficacité, voire de les remplacer !). Car, sinon, que veut-on la place ? Changer le système, mettre en place un régime autocratique ?

A moins d'estimer, comme certains, que le Parlement européen d'aujourd'hui reste totalement fantôme, on a quand même fait des progrès. On ne peut nier ainsi que celui-ci devient co-législateur à égalité avec le Conseil ; il en est de même pour ce qui relève de ses pouvoirs budgétaires ; il va en outre désormais élire le Président de la Commission sur proposition du Conseil, ce qui n'est pas rien. La prochaine fois, on demandera à ce que le Parlement détienne l'exclusivité de l'initiative et du vote des lois. Il a fallu du temps pour en arriver là, continuons !

#### **- Comment faire la fine bouche devant la « Charte des droits fondamentaux » ?**

Là aussi je trouve la critique facile, en disant qu'il s'agit d'un « *catalogue festif de droits à tout et son contraire* » (Anne-Marie LE POURHIET). C'est quand même unique d'arriver à écrire noir sur blanc, à 25 Etats, des droits pour lesquels on s'est pendant si longtemps battu. Je suis sensible à ce qu'en dit la Confédération européenne des syndicats : « *Non seulement les droits politiques et civils y sont reconnus, mais (la Charte) inclut aussi, et surtout, une liste de droits économiques et sociaux. Elle devient ainsi partie intégrante du droit européen avec une valeur juridique contraignante. Cela veut dire que les institutions de l'Union et les Etats membres sont tenus de respecter les droits inscrits dans la Charte. L'Union reconnaît pour la première fois le droit de grève, le droit aux prestations de sécurité sociale, aux services sociaux (ainsi que la protection contre les licenciements abusifs, le droit aux congés payés, la limitation de la durée maximale du travail etc...) toutes choses qui représentent un progrès non négligeable dans un contexte économique et social peu rassurant pour les salariés. Par ailleurs, ce texte est le premier traité européen à donner une existence juridique autonome aux services publics, qui sont reconnus comme l'instrument incontournable de la cohésion sociale de l'Union européenne.* » (tribune du secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, John MONKS, in Le Nouvel Observateur du 7/04/05). Pour moi, cet avis compte davantage que celui de certains tribuns braillards. Refuser cela, on le sait, c'est faire le jeu de Blair qui ne veut pas en entendre parler.

#### **- Une Europe trop libérale ?**

Bien sûr et il faut la combattre de l'intérieur. Pour autant, bon nombre d'autres nouveaux objectifs, proposés dans ce traité, gênent terriblement les Etats les plus libéraux, actuellement majoritaires parmi les 25. Ces objectifs leur ont été arrachés de justesse, et non des moindres : l'accès à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé, le principe de précaution, celui de « pollueur payeur », l'utilisation prudente et rationnelle des ressources naturelles (enfin on y arrive ! Imposons Kyoto !), le respect de la diversité culturelle et

linguistique (nos enfants ne cessent de sillonner l'Europe, parlent toutes les langues, les couples binationaux se multiplient), le partenariat privilégié avec nos voisins (le pourtour méditerranéen, la Russie etc....). Ces pays libéraux s'en foutent et se contenteront d'une Europe libre-échangiste assujettie à l'Oncle Sam.

A la très modeste place qu'est la mienne, ici à la Région PACA, je suis sensé contribuer à faire remonter des propositions d'orientations à la Commission sur ce que devraient être les futurs « Fonds structurels » européens en PACA pour la période 2007-2013. Et je me heurte essentiellement à 2 choses : un Gouvernement français qui plaide de manière amnésique et paradoxale pour une réduction du budget de l'Union à seulement 1% du revenu national brut des 25, ayant pour conséquence probable la suppression de ces fonds au bénéfice même de la France (alors que ce Gouvernement clame dans le même élan leur maintien...) ; un objectif de « compétitivité » entre les territoires là où l'on parlait auparavant de « solidarité ». Rien n'est perdu mais il faut lutter et contribuer.

**- Cette Europe ne sera peut être jamais assez « sociale » mais n'en prend-elle pas le chemin, malgré tout ?**

Là aussi, j'ai la tentation d'écouter la position du mouvement syndical européen qui a considéré que ce traité représentait « *une avancée significative pour les travailleurs* », même s'il reconnaît les limites de la partie III. « *De nombreux objectifs et valeurs contenus dans le traité sont partagés par le mouvement syndical : l'économie sociale de marché et le plein-emploi inscrits pour la première fois dans un traité européen. Sans oublier la solidarité, la lutte contre l'exclusion, l'égalité hommes-femmes* ». On peut estimer que ce ne sont que de vaines formules mais de les écrire ainsi dans un traité constitue à mes yeux une réelle « obligation de résultats », en rendant ouvertement le peuple comptable de ces exigences. Nos gouvernants ne pourront se défilier, attendons-les au tournant. Pourquoi s'opposer à cela ?

Mais il convient de se méfier, je suis d'accord. Je trouve très intéressante l'analyse de Christophe RAMAUX, économiste membre d'ATTAC, dans Le Monde du 12/04/05 :

*« Ne pas prêter à l'Europe sociale plus qu'elle ne peut donner : voilà une bonne boussole pour ne pas en rester à des formules incantatoires. Si on se refuse à retenir une définition minimaliste, misérabiliste, des droits sociaux, dont les libéraux, charité oblige, s'accommodent fort bien, force est donc de soutenir que le socle des droits sociaux doit rester défini au niveau national, en France comme ailleurs. L'Europe a néanmoins un rôle à jouer en matière sociale. Ce rôle ne peut certes excéder un objectif : éviter les pratiques de dumping social et assurer une convergence "par le haut" des pays les moins développés. Mais il est essentiel, afin que l'élargissement ne se traduise pas par une fuite en avant concurrentielle dans le "moins disant" social. Comment réaliser cet objectif ? Suggérons que deux conditions, étroitement liées, sont requises et devraient former les deux principes généraux du droit social européen. En premier lieu, retenir la norme de la "convergence sociale par le haut", ce que la Constitution ne fait pas. En second lieu, retenir, comme règle systématique, le "principe de non-régression sociale". Une norme européenne ne s'appliquerait ainsi à un pays membre que si elle apportait un "plus" en termes de garantie sociale. A défaut de ces conditions, la généralisation du vote à la majorité qualifiée a toutes les chances de faire de l'Europe sociale ce qu'elle est déjà il suffit de se pencher sur les recommandations du Conseil en matière de politique de l'emploi ou de retraite devenue : le cheval de Troie du libéralisme. »*

### **- Sur la question brûlante des services publics.**

Cette phobie est purement française et renvoie à notre tradition d'Etat protecteur, omniprésent et (pseudo)égalitaire. Les autres Etats membres ne se reconnaissent pas dans cette particularité, ils n'ont pas la même vision que nous de cette notion sacro sainte du « service public » à la française à laquelle nous tenons tant.

Il n'y a qu'à voir, chez nous, les réticences (pour l'instant légitimes) que déclenche l'idée même d'une décentralisation de certains de nos services publics...où l'on continue de penser que seul l'Etat peut être garant de ces services (or, il n'en est plus capable !), pour mesurer le fossé qui nous sépare à 25. Moyennant une répartition plus claire des compétences et des moyens, une régulation par l'Etat, un contrôle et un système de péréquation équitable, je ne suis nullement hostile à ce que des services publics soient désormais assurés par les collectivités territoriales (aujourd'hui, c'est le bordel !), dans la pratique plus proches des gens.

Dans beaucoup de pays voisins, il n'est pas choquant que soit demandé à une entreprise privée d'effectuer un « service public » pour le compte de l'Etat. Là, c'est une affaire de « cahier des charges » et de moyens mis en œuvre. L'Etat donneur d'ordre peut exiger que ce service soit rendu (hors domaines régaliens : éducation, justice, police, santé...). Il passe un marché public et délègue la réalisation de la prestation au « mieux offrant ».

Aussi, avec ce traité, on reconnaît pour la première fois la notion de « service d'intérêt économique général », là où dans certains pays, elle n'existe même pas. Le Français pense qu'il y a régression et crie au loup là où l'étranger ne voit que contrainte supplémentaire (l'exigence de services quand ils n'existent pas) ou progrès (quand il s'agit de les renforcer, conforter). Je ne suis pas hostile à ce que le poste allemande distribue mon courrier si ça marche mieux...

Il est donc illusoire d'espérer imposer à l'Union un modèle hexagonal qui est d'ailleurs si fortement remis en cause sur notre sol. L'affaire est donc d'abord française avant d'être européenne. Raffarin et Chirac sont les fossoyeurs !

### **- Non, le champ des compétences et des pouvoirs de l'Europe n'est pas illimité.**

Ce traité propose d'en clarifier la répartition, partant du principe que n'est transféré à l'Union que ce que les Etats eux-mêmes souhaitent transférer. Les domaines de compétences exclusives se limitent à : l'union douanière, les règles de concurrence sur le marché intérieur, la politique monétaire, la politique commerciale commune, la conservation des ressources biologiques de la mer (politique de la pêche), la politique étrangère et de sécurité commune. Pour le reste, c'est aux Etats à peser pour préserver les prorogatives qu'ils estiment devoir conserver.

### **Conclusion temporaire :**

La crainte que j'ai à travers le Non n'est pas tant d'affaiblir la France - ce dont je me fous royalement - mais de livrer l'Europe de Nice (encore moins satisfaisante car ne fonctionnant pas !) aux majorités actuelles de droite, libérales toutes, qui dominent et qui ont consenti ce traité avec extrême difficulté. Ces pays, encore moins exigeants sur les « valeurs » peut-être que la France, s'accommoderont d'une Europe encore plus libérale, moins sociale, moins politique et toujours plus adossée aux USA. Paradoxalement, il me semble que c'est faire leur jeu, notamment celui de Bush qui n'attend que ça !

Il m'apparaît en effet illusoire de vouloir refaire un nouveau traité, aujourd'hui, alors que beaucoup estiment impossible, en l'état actuel, d'aller plus loin dans le compromis.

Alors, forcément, on tombe de haut. Ce qui est gênant, c'est que l'affaire est présentée comme s'il y avait une alternative. Or, je n'en vois pas !

Je préfère dire Oui et me mobiliser pour faire évoluer l'Europe à partir de ce qui nous est proposé. Il ne s'agit donc pas de se rendormir jusqu'au prochain traité. Je vois là l'une des vertus de l'électrochoc franco-françouillard surréaliste du moment. Mais je ne crois pas à l'effet « crise salutaire » quand on voit l'extrême diversité des « Non » que pas grand-chose n'unit, il faut le reconnaître.

Comment repartir raisonnablement d'une feuille blanche sur ces bases ? Improbable.

Revenir au traité de Rome pour tout refaire ? De la folie, bien loin de l'utopie.

Je suis de l'avis de ceux qui disent que les politiques menées dépendent, non pas du texte du traité, mais du rapport de force politique qui naît des élections européennes comme nationales. A nous citoyens de nous (ré)emparer de la chose (publique) et d'imposer la majorité politique qui construira demain cette Europe sociale qui fait aujourd'hui tant défaut !

*« Le oui de 2005 doit être plus modeste et plus terre à terre, davantage une garantie qu'une avancée pour permettre aux peuples d'Europe d'être mieux reconnus et mieux entendus »  
(Jérôme JAFFRE).*

Je ne vois pas comment faire autrement...

Vraiment la question était mal posée.

Sinon, me sentir désormais « citoyen européen » me plait bien.